



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2010

MAISON DE QUARTIER DU CLOU BOUCHET
(EX MCSP) - AVENANT N° 1 DE
PROLONGATION DE LA CONVENTION DE MISE
A DISPOSITION EN VUE D'UNE UTILISATION
PARTAGEE DES LOCAUX AU PROFIT DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 22 décembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Delphine PAGE -

Excusés ayant donné pouvoir :

Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ - Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU - Marc THEBAULT donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS - Blanche BAMANA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON -

Excusés :

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

PATRIMOINE ET MOYENS

**MAISON DE QUARTIER DU CLOU BOUCHET (EX MCSP) -
AVENANT N°1 DE PROLONGATION DE LA CONVENTION DE MISE
A DISPOSITION EN VUE D'UNE UTILISATION PARTAGEE DES
LOCAUX AU PROFIT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE NIORT**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences, la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN) bénéficie par convention d'un bureau situé au sein de l'immeuble municipal dénommé "Mairie de quartier du Clou Bouchet" rue Jules Siegfried à Niort. Ce bureau est affecté à sa cellule "Chèques Loisirs".

Cette convention de mise à disposition en vue d'une utilisation partagée des locaux est datée des 31 mai et 8 juin 2005 et arrive à échéance le 31 décembre 2010.

Par ailleurs, ce service communautaire doit intégrer le futur pôle administratif Marcel Pagnol à l'achèvement des travaux prévu pour la fin de l'année 2012.

Aussi, un avenant de prolongation permettant d'opérer la répartition des coûts de fonctionnement des locaux entre la Ville de Niort et la CAN doit être établi pour deux années supplémentaires.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 à la convention entre la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération de Niort portant sur le bureau affecté à la cellule "Chèques Loisirs" de la CAN situé au sein de la Mairie de quartier du Clou Bouchet ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant n°1 de ladite convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL